

# **Politique financière et économique en période d'austérité**

# Déficits et dette publique : l'expérience vaudoise

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

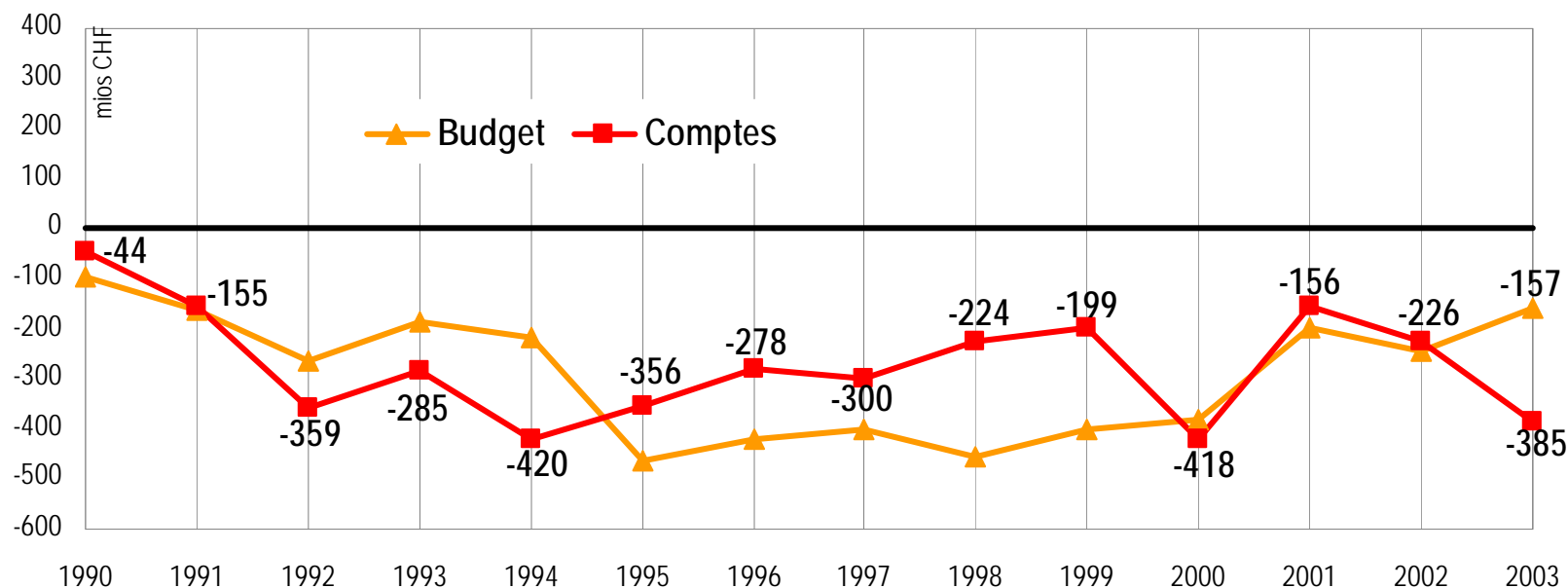


- ▶ **La crise de la dette et des déficits structurels imposent des politiques d'austérité dans de nombreux pays de la zone euro.**
- ▶ **Le Canton de Vaud a connu une situation similaire il y a bientôt 10 ans.**
- ▶ **Si le contexte et l'échelle sont différents, il reste intéressant de revenir sur cette période et les moyens mis en œuvre pour rétablir les finances cantonales.**

# 1. Situation 2003, année charnière

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

- ▶ Au début des années 90, le Canton n'a pas su anticiper la baisse de ses ressources et l'augmentation de ses charges :
  - Cumul des déficits de 1990 à 2003
  - Perte de confiance et d'influence
- ▶ Les comptes 2003 montrent un écart important entre la prévision budgétaire et les résultats. Ils annoncent une nouvelle tendance à l'accroissement des déficits.

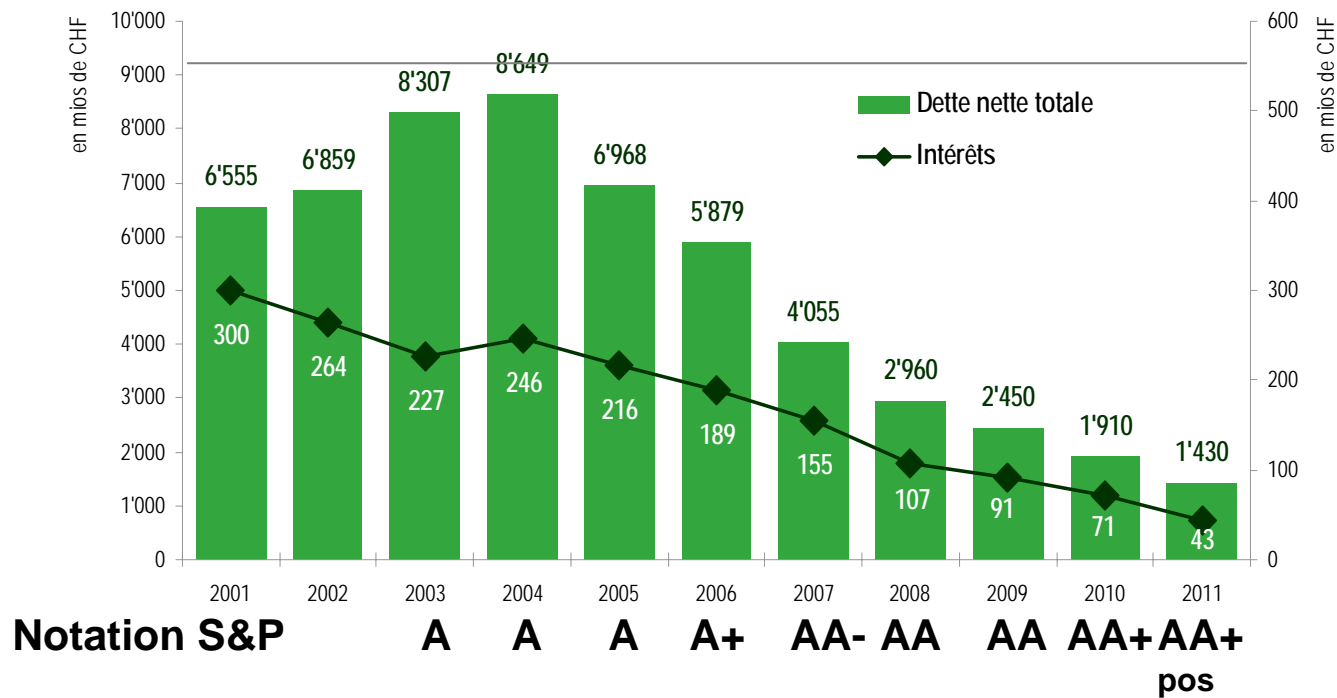


# 1.1 Dette et intérêts

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ Aux comptes 2003, la dette nette se monte à 8,3 mrds. Elle culminera en 2004 à 8,6 mrds.
- ▶ Lors de la première notation, Standard & Poor's donne la note A au Canton, la même que la Grèce.



## 2. Mesures immédiates sur le budget 2004

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

Le déficit des comptes 2003 excède de CHF 228 mios celui prévu au budget et implique la prise de mesures d'assainissement eu égard à l'art. 165 Cst-Vd entré en vigueur en avril 2003 :

*« Si dans les derniers comptes, les recettes ne couvrent pas les charges avant amortissement, les autorités cantonales prennent sans délai des mesures d'assainissement portant sur le montant du dépassement ».*

Le Conseil d'Etat décide de rouvrir le budget 2004 en cours et identifie un premier train de 73 mesures de **CHF 43.3 mios**, prenant effet en 2004.

### Exemples :

- Réduction de subventions pour les eaux : CHF 2.0 mios
- Modification de 2.5% de l'enveloppe pédagogique octroyée aux établissements de scolarité obligatoire : CHF 8.5 mios
- Entretien des immeubles et des routes cantonales : CHF 6.0 mios
- Diverses mesures au CHUV : 5.0 mios

De plus, il identifie et impose un moratoire sur 20 objets d'investissements pour un total de **CHF 326.1 mios**.

### 3. Mesures d'assainissement au budget 2005 selon Cst-VD

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

Selon les exigences de la Constitution cantonale (art. 165), le Gouvernement adopte un train de mesures de **CHF 170.3 mios** (exigence minimale de CHF 162.4 mios, soit déficit 2003 de CHF 385.3 mios moins amortissements 2003 de CHF 222.9 mios).

Compte tenu d'un recours déposé au TF, les mesures fiscales proposées contre un montant équivalent en points d'impôts du coefficient cantonal sont retirées. Le montant effectif final est ainsi de 76 mesures portant sur **CHF 109.7 mios**.

Exemples :

- Modification de 2.5% de l'enveloppe pédagogique octroyée aux établissements de scolarité obligatoire : CHF 20.4 mios
- Réduction du soutien financier aux églises : CHF 3.1 mios
- Baisse des normes de l'aide sociale : 2 mesures pour CHF 10 mios
- Mesures sur les EMS : report soin et tarifs socio-hôtelières pour CHF 30.3 mios
- Suppression de l'indexation de la masse salariale 2005 pour l'Etat et les institutions subventionnées : CHF 25.6 mios

Pour le budget 2005, d'autres mesures seront adoptées par le Conseil d'Etat (**CHF 70.0 mios**), puis par le Grand Conseil (**CHF 20 mios**), puis à nouveau par le Conseil d'Etat en cours d'exécution du budget 2005 (**CHF 20 mios**).

## 4. Démarche DEFI portant sur les budgets 2006 et 2007

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

En 2005, le Conseil d'Etat a lancé la démarche DEFI visant à continuer en 2006 et en 2007 l'effort d'assainissement entrepris, ainsi qu'à identifier des simplifications administratives.

Il en a résulté 475 mesures correspondant à un effet financier de **CHF 120 mios** :

Exemples :

- Fournitures scolaires : CHF 1.6 mio
- Revenus des médecins cadres : CHF 2.0 mios
- Optimisation gestion de la dette des établissements sanitaires : CHF 3.1 mios
- Facturation commission forfaitaire relative à la garantie octroyée à la Caisse d'épargne cantonale vaudoise et aux Retraites populaires : CHF 4.5 mios

## 5. Bilan des mesures d'assainissement 2004 – 2007 (sit. 2005)

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

- 2004-2007 : sept programmes d'assainissement avec un effet sur le résultat de CHF 371.6 mios (non compris opération 300 postes, effet CHF 30 mios).
- 2006-2007 : mesures DEFI 2006 et 2007 avec une diminution de charges nettes annuelles d'environ CHF 60 mios.

mios CHF

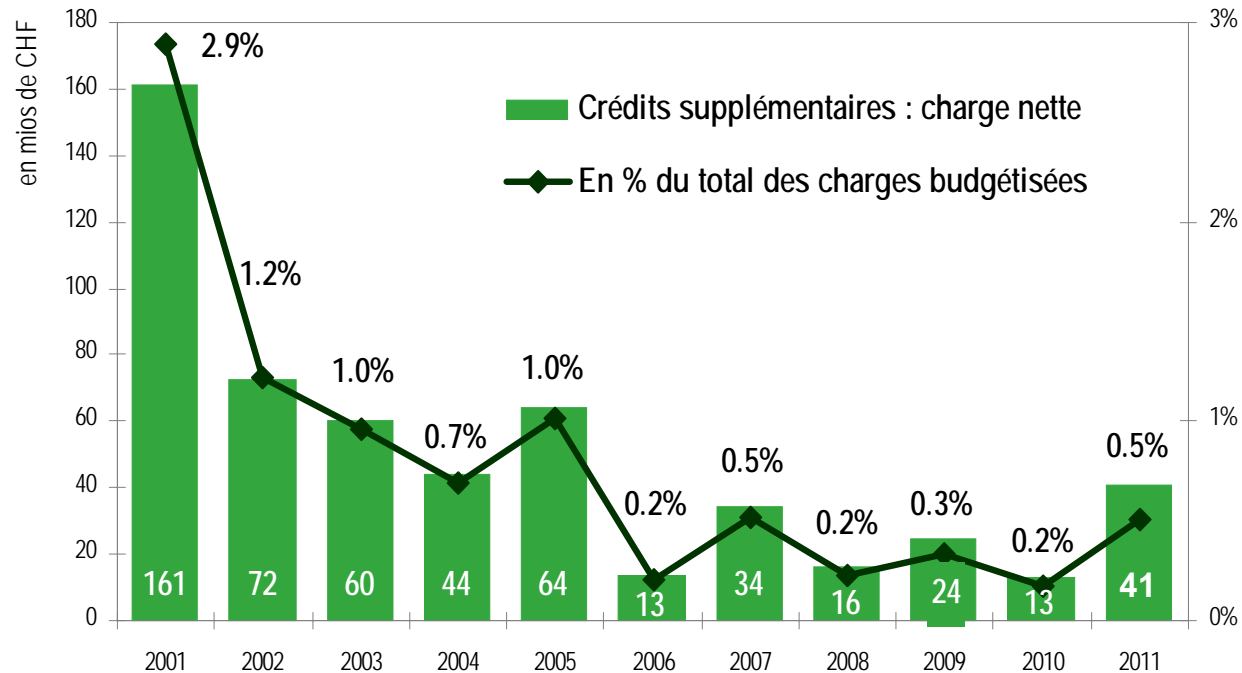
Effets sur le budget	Nature des mesures	Nombre de mesures	Effets sur les charges	Effets sur les revenus	Effets sur le résultat
2004	Mesures immédiates sur le budget 2004 en cours, suite au résultat des comptes 2003	73	-37.8	5.5	43.3
2005	Mesures d'assainissement art. 165 Cst-VD (adoptées par le GC, sans décrets fiscaux)	76	-109.0	0.7	109.7
2005	Mesures complémentaires du CE au budget 2005 (sans LEMS)	30	-61.0	9.0	70.0
2005	Amendements du GC au budget 2005 (sans révision des prévisions fiscales)	10	-8.0	0.0	8.0
2005	Mesures immédiates « après le vote du 17 avril » sur le budget 2005 en cours	103	-11.5	8.5	20.0
2006	Mesures selon la démarche DEFI 2006	300	-36.9	23.1	60.0
2007	Mesures selon la démarche DEFI 2007	175	-41.0	19.6	60.6
2004-2007	Total	767	-305.2	66.4	371.6



# 5.1. Vision rétrospective aux comptes 2011 : maîtrise des charges effective et durable dès 2006

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

Sensible réduction des crédits supplémentaires octroyés : la nouvelle loi sur les finances entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 impose la règle de compensation totale des demandes des départements (quelques exceptions restent possibles).

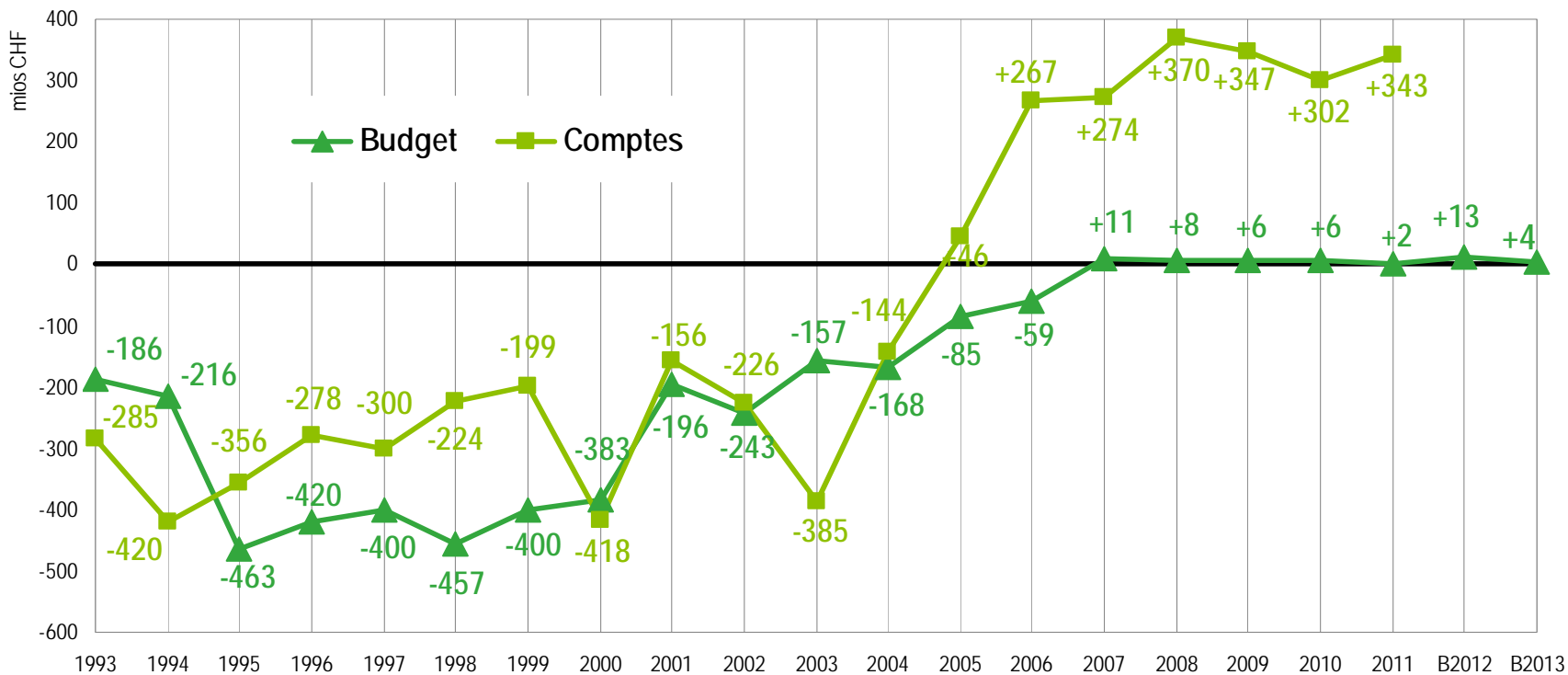


# 6. Résultats sur budgets et comptes

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ **Excédent de revenus du projet de budget 2013: 4 mios**
- ▶ **8ème budget positif de rang**

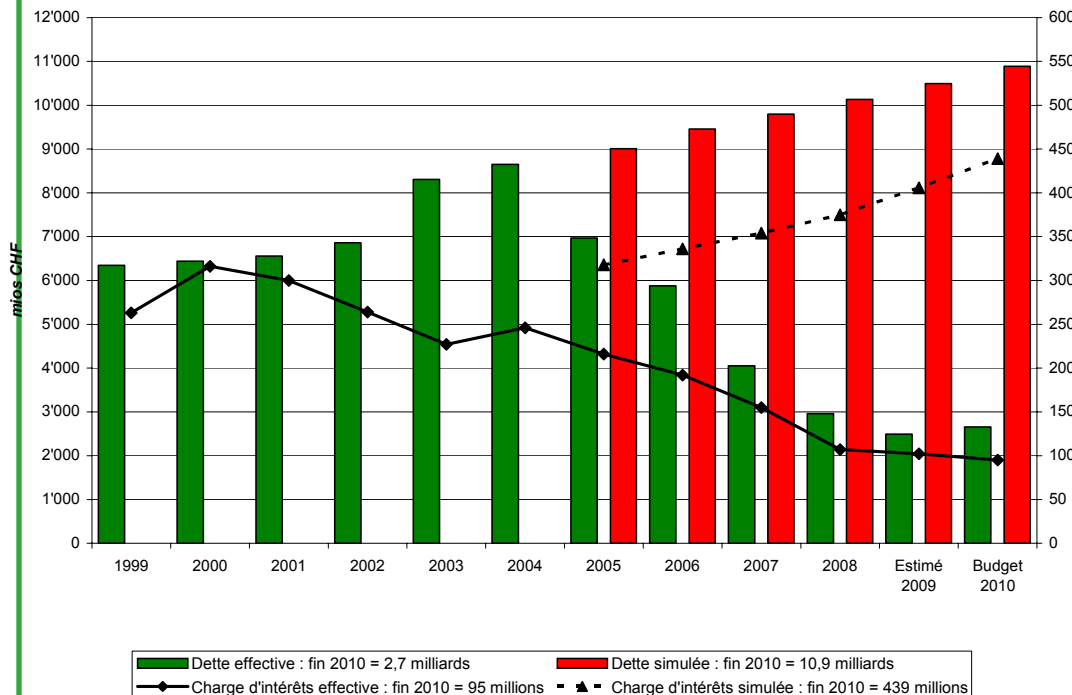


# 6.1 Sans la maîtrise des charges : évolution à la grecque

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ En 2004, Standard & Poor's attribuait la même note (A) au Canton et à la Grèce.
- ▶ 7 ans plus tard, la note vaudoise est montée à AA+, la note grecque descendue à CC.
- ▶ Sans la maîtrise des charges et l'amélioration conjoncturelle, le Canton pourrait se trouver dans la même situation avec une dette de 11 mds et une charge d'intérêt annuelle de près de 450 mios



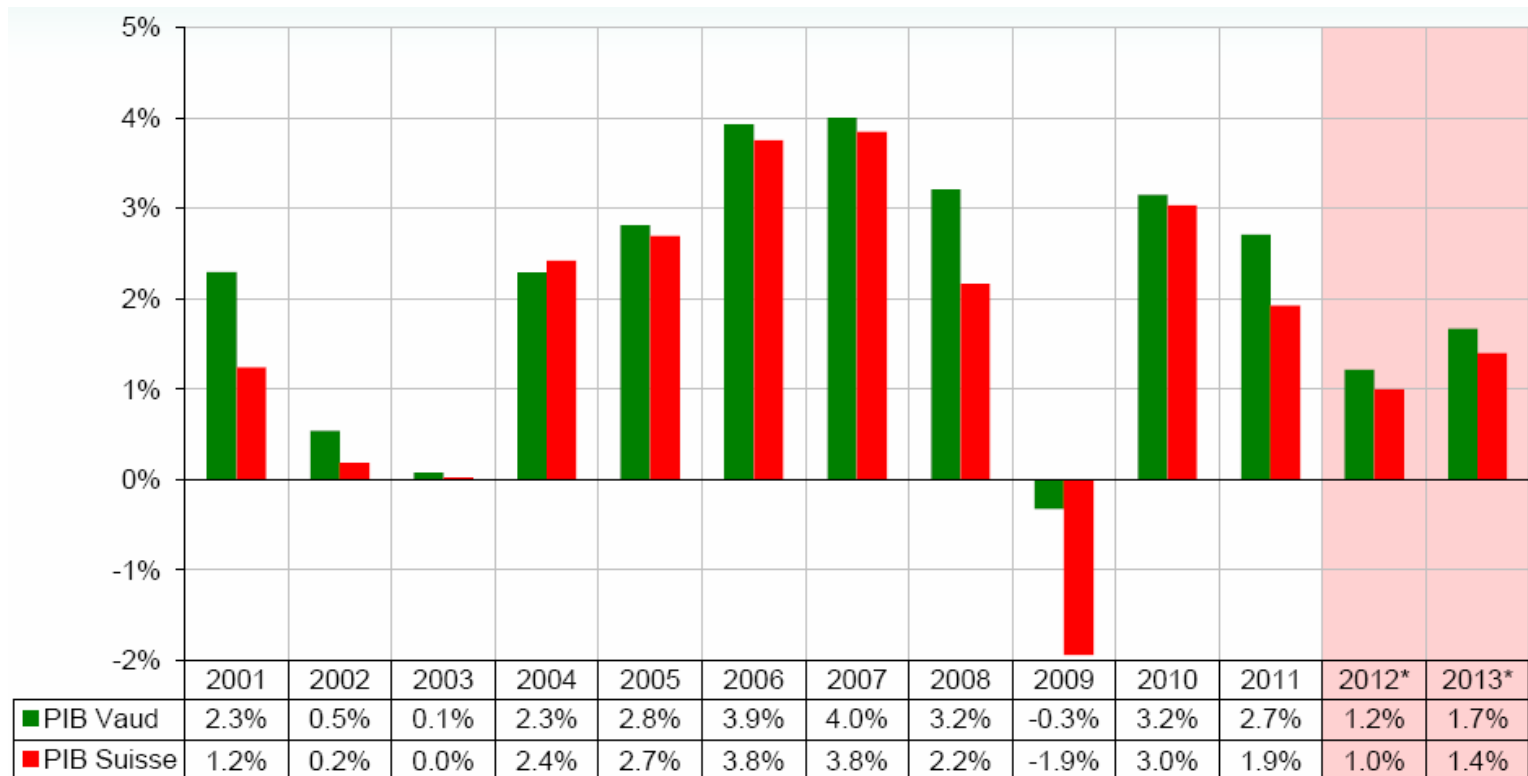
## Hypothèses

- Base : dette en 2004 de 8'649 mios
- Déficit structurel de 250 mios
- Pas de remboursement or BNS (1'047 mios)
- Pas de remboursements bons d BCV (1'335 mios)
- Charge d'intérêts 2005 de 291 mios
- Aucun effet conjoncturel positif
- Investissements effectifs s/base moyenne 1995-2000 de 220 mios nets
- Réalisation du m2 selon prêts annuels effectivement consentis par l'Etat
- Besoins annuels de financement totalement financés à LT (10 ans)
- Taux swap sur renouvellements et emprunts nouveaux selon taux de l'année considérée
- Spread selon rendement emprunts Grèce à 10 ans (Rating Grèce à fin 2009 BBB+)

# 7. Politique d'austérité en période de croissance économique

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

- ▶ Depuis 2005, la croissance du PIB vaudois est supérieure ou égale à celle de la Suisse.
- ▶ Les résultats de la maîtrise des charges et la croissance économiques se sont renforcées l'une l'autre dans un cercle vertueux.



# 7.1 Politique d'austérité et promotion économique

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ **Le Conseil d'Etat a accompagné sa politique de maîtrise des charges d'une action volontariste de redéploiement et de développement économique.**
- ▶ **Il a utilisé l'ensemble des possibilités que lui offrait le droit fédéral et cantonal pour rendre le Canton attractif pour les start-up et les entreprises internationales.**
- ▶ **Par exemple, les nouvelles entreprises au bénéfice d'exonérations fiscales temporaires cantonales et/ou fédérales ont apporté à l'économie :**
  - **8'177 emplois EPT**
  - **3'079 mios d'investissements**
  - **1'219 mios de masse salariale**
  - **389 mios d'impôts ICC-IFD, personnes morales et physiques**

## 7. Enseignements

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ **En 2004, le Conseil d'Etat a pu s'appuyer sur un nouvel appareil législatif, en particulier l'art. 165 de la Constitution vaudoise entrée en vigueur en avril 2003, puis la loi sur les finances du 20 septembre 2005.**
- ▶ **Il a fixé des priorités dans son programme d'économie en veillant à ce que ses dernières ne se concentrent pas sur une catégorie ou une région particulière.**
- ▶ **Il a accompagné son plan d'assainissement des finances publiques d'une politique volontariste de développement économique, notamment en mettant à profit les possibilités offertes par l'arrêté Bonny.**
- ▶ **Il a bénéficié, dès 2004, d'une croissance économique forte, inscrivant sa politique dans une logique anticyclique :**
  - **Réduction des déficits et de la dette en période de croissance**
  - **Marge de manœuvre retrouvée et capacité d'investissement pour les temps difficiles**

# Synthèse des engagements 2011-2012

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



▶ **Total des engagements bruts de l'Etat (EMPD, TCA, études) dans ses investissements 2,19 milliards sur deux ans.**

▶ **Part nette de l'Etat 1,71 mrd, soit 78%.**

	<b>Montants bruts (en mios)</b>	<b>Part nette de l'Etat (en mios)</b>
<b>EMPD adoptés par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil dans le cadre des budgets 2011 et 2012</b>	<b>1'517,7</b>	<b>1'114,5</b>
<b>TCA soumises au Conseil d'Etat dans le cadre du suivi budgétaire 2011 et 2012</b>	<b>644,4</b>	<b>565,9</b>
<b>Crédits d'étude acceptés par le Conseil d'Etat ou le Grand Conseil en 2011 et 2012</b>	<b>31,5</b>	<b>31,5</b>
<b>Total des engagements de l'Etat dans ses investissements en 2011 et 2012,</b>	<b>2'193,6</b>	<b>1'711,9</b>

# Investissements 2011-2020: répartition

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

## ► Mise à jour des dépenses projetées 14,02 milliards sur dix ans,

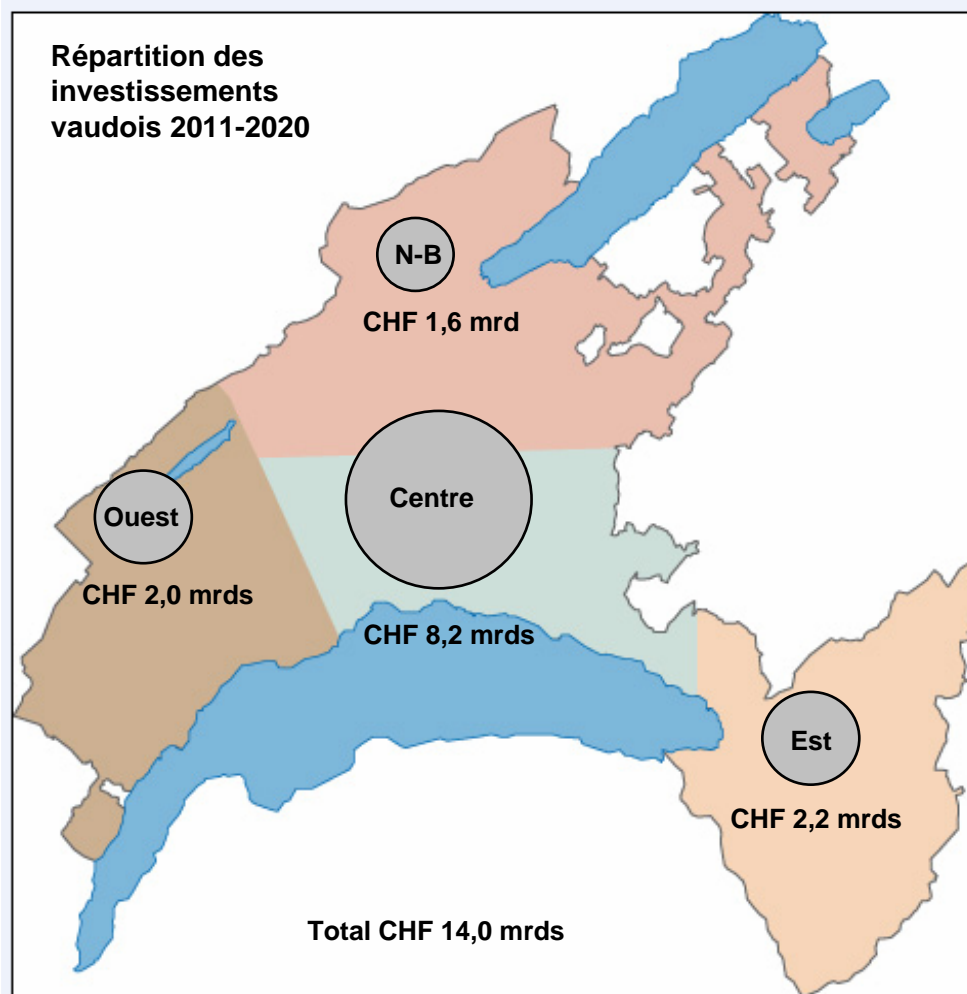
- soit 1,3 mrd de plus que dans la projection 2010,
- part nette Etat 8,48 mrds

## ► Cartographie 2011-2020:

- région Centre 8,2 mrds,
- Nord-Broye 1,6 mrd,
- région Est 2,2 mrds,
- région Ouest 2,0 mrds.

## ► Rappels:

- montants bruts,
- montants non localisés répartis à parts égales sur les quatre régions.





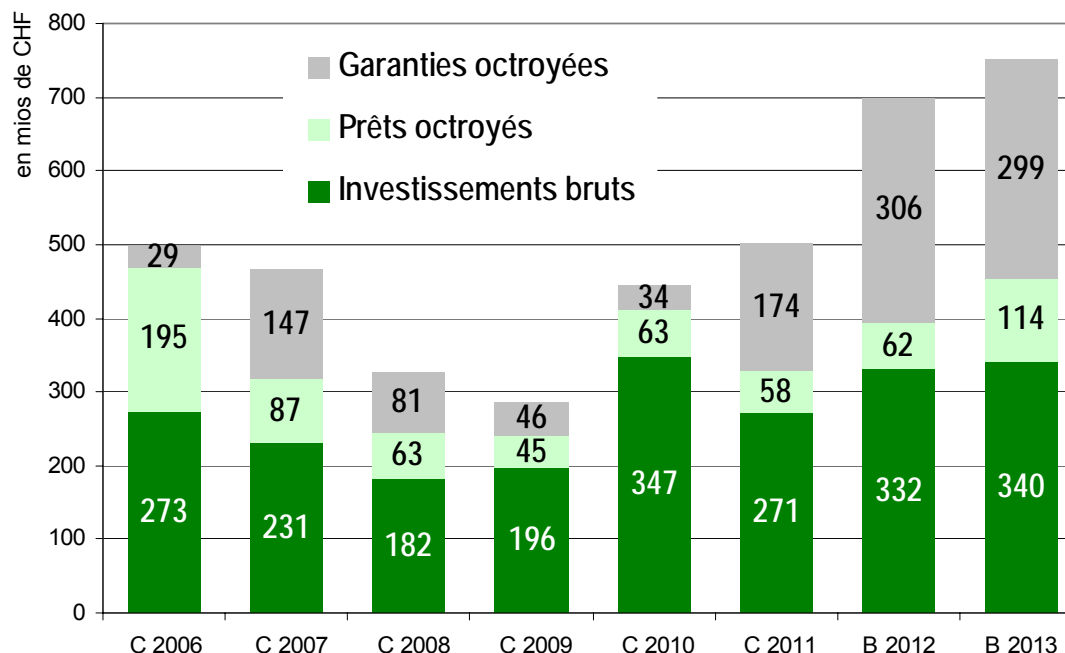
# Projet de budget 2013 : investissements 2013

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

## Effort global d'investissement dans l'économie vaudoise: 753 mios

— dépenses brutes d'investissement (Etat + partenaires)	340 mios
— nouveaux prêts octroyés	114 mios
— nouvelles garanties	299 mios

Soit 53 mios de plus qu'au budget 2012, et 250 mios de plus qu'aux comptes 2011, confirmation de la montée en puissance annoncée.



# Projet de budget 2013 : investissements nets

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- **Augmentation du plafond des investissements 300 à 321 mios en 2013, liée aux premières mises en œuvre des préfinancements présentés en janvier 2012**

<i>Investissements, part nette en mios</i>	<b>Budget 2012</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>Principales tranches prévues en 2013</b>
<b>Informatique</b>	<b>28,1</b>	<b>28,1</b>	système d'info financier (4,0 mios); schéma directeur SPOP (3,4); impôts (4,4); réseau cantonal (3,2)
<b>Territoire et mobilité</b>	<b>116,8</b>	<b>126,7</b>	routes (52,2 mios); P+R (12,5); protection des eaux (12,1); amélior. foncières (9,9); décharges (6,4); CGN (5,9)
<b>Investissements universitaires</b>	<b>25,0</b>	<b>22,8</b>	Anthropole et Internef (8,0 mios); Géopolis (5,0); UNIL entretien lourd (3,0)
<b>Santé et social</b>	<b>49,8</b>	<b>61,8</b>	CHUV (40,8 mios); Cery (9,6); Hôpital de l'enfant (3,2); EMS (3,5)
<b>Parc immobilier</b>	<b>80,3</b>	<b>81,5</b>	gymnase de Nyon (16,1 mios); EPO (5,8); HEIG (4,4); centre de détention des mineurs (10,0) ; Perregaux (6,0)
<b>Total net des investissements</b>	<b>300,0</b>	<b>320,9</b>	

# Projet de budget 2013 : risques et incertitudes

CDE Le Club, le 7 novembre 2012

- ▶ **Eléments à prendre en compte dans l'actualisation cet automne de la planification financière 2014-2017:**
  - réforme des caisses de pensions, entrée en vigueur 2014
  - financement de la politique fédérale des transports, contribution prévue des cantons, charges supplémentaires pour Vaud
  - programme de consolidation des finances et réexamen des tâches 2014 de la Confédération (CRT 2014), report de charges pour le canton
  - initiative «Un rabais d'impôt qui protège les assurés plutôt que les actionnaires», baisse des recettes pour Vaud 200 mios
  - initiative fédérale «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS», conséquences pas encore chiffrées
  - réforme fiscale III des entreprises, baisse des recettes pour le canton
  - incertitudes sur la capacité financière de la BNS et le versement de la part vaudoise au bénéfice

# Projet de budget 2013 : commentaires

CDE Le Club, le 7 novembre 2012



- ▶ **Le Canton de Vaud demeure démographiquement et économiquement dynamique**
- ▶ **L'Etat fait face à l'augmentation de ses charges, liée notamment à la démographie**
- ▶ **L'évolution est peu prévisible, notamment sur le plan des recettes. La vigilance est de mise.**
- ▶ **Annoncé dès 2010, l'effort d'investissement se renforce notablement**
- ▶ **Le montant des investissements dépasse désormais la capacité d'autofinancement du Canton qui sera amené à emprunter.**